

Machisme et stéréotypes sexistes dans les métiers de la communication

Author : braconnierbastien

Date : 16 juillet 2008

Quelle position la femme occupe-t-elle dans les métiers de la communication ? Prenons le problème à la source. Autrement dit, quelle est la proportion de jeunes filles qui entament des études dans le domaine de la communication ? L'info semble apparemment classée secret défense mais à force de détermination et d'entêtement, voici quelques éléments de réponse : à l'ULg, la première année de bachelier en information et communication comprend 64% d'étudiantes. Silence radio du côté de l'ULB, mais on raconte que les chiffres seraient fort similaires pour la filière correspondante. Le sexe féminin est donc représenté en force. Étrangement, ces pourcentages ne correspondent qu'en partie avec ce qu'on peut observer sur le marché du travail.

Selon l'Association des Journalistes Professionnels (AJP), il y avait en 2006 environ 27% de journalistes de sexe féminin en Belgique, en comptant les stagiaires. Notre petit pays est à la traîne puisque la moyenne européenne avoisine les 45%. Il ne faut donc pas se fier à l'alternance des présentateurs et présentatrices du journal télévisé au sein duquel les femmes sont confortablement représentées. Pourquoi tant de présentatrices par rapport à la faible proportion des journalistes féminines en général ? L'explication est simple : les informations sont comme n'importe quel produit qu'il faut vendre et les courbes féminines semblent être le meilleur moyen de retenir l'attention du téléspectateur. Un peu comme pour les publicités pour les yoghourt : mieux vaut une jolie créature dénudée qu'un jeune cadre en complet veston. Dans le même esprit, selon une étude réalisée en 2002 par l'Union Professionnelle des Entreprises d'Assurances, il y avait à l'époque 65% d'opératrices dans les call-centers. Parce que la voix suave d'une femme est sans doute plus agréable que celle d'un homme.

Ainsi, il semblerait que les postes relatifs au contact avec le citoyen consommateur/spectateur soient en règle générale destinés à la gent féminine. Sauf lorsque ces métiers présentent un degré de responsabilité élevé : pour ces professions, les bénéficiaires seront du sexe opposé. Pour preuve, de même que dans le domaine du journalisme, en politique la grande majorité des attachés de presse et porte-parole des ministres belges sont de sexe masculin. Idem pour les conseillers de nos parlementaires. Les idées reçues sur les compétences féminines n'ont apparemment pas encore été entièrement endiguées.

Pour le moment, aucune loi n'impose aux organismes de presse et de communication une digne représentation des femmes dans les organes de direction et aux postes à responsabilité. Certains organismes, dont le Collège d'avis du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, prônent tout de même une présence équilibrée des hommes et des femmes dans les entreprises médiatiques. De là à ce que ses recommandations égalitaires soient entendues...